



CONCOURS INTERNATIONAL D'ATTELAGE DE TRADITION

Aix en Provence
Dimanche 7 Juin 2009

CONDITIONS ET RESPONSABILITES

Les participants doivent obligatoirement être assurés en responsabilité civile, les couvrant pour les accidents portant atteinte à des tiers, y compris des passagers transportés même au cours de la manifestation, et doivent pouvoir le justifier à tout moment.

Les organisateurs de la manifestation "Concours International d'Attelage de Tradition d'Aix en Provence" dégagent toutes leurs responsabilités pour les dommages corporels, matériels, accidents ou maladies qui pourraient survenir aux propriétaires, participants, accompagnateurs, coéquipiers, spectateurs et animaux en quelque circonstance que ce soit.

En aucun cas, la responsabilité des organisateurs ne saurait être mise en cause à l'occasion de dommages, y compris le vol, en particulier aux véhicules hippomobiles ou automobiles, harnais, effets personnels, matériels ou autres.

Le meneur est seul responsable de la condition physique de son attelage et de son emploi pendant la manifestation et particulièrement sur le terrain.

Tout acte de cruauté sera sanctionné par une élimination immédiate de la manifestation avec interdiction de continuer le parcours engagé

Les papiers d'identification des équidés sont exigibles à tout moment (décret n°2001-913 du 5 octobre 2001).

Je soussigné, Mr, Mm e, Mlle
(Prénom & Nom)

adresse:

téléphone :

venant de : (domicile ou autre lieu)

je participerai à la manifestation "Concours International d'Attelage de Tradition d'Aix en Provence"

du au

repartant d'Aix en Provence pour : (domicile ou autre lieu)

J'ai pris connaissance des conditions et responsabilités ci dessus

Fait à : le :

Signature
(précédée par "lu et approuvé")

CONCOURS INTERNATIONAL D'ATTELAGE DE TRADITION

Dimanche 7 Juin 2009

Château du Grand Saint Jean

Aix en Provence





CONCOURS INTERNATIONAL D'ATTELAGE DE TRADITION

Aix en Provence

Dimanche 7 Juin 2009

Programme

Samedi 6 juin 2009

8h-17h : Accueil des participants
aux Ecuries du Grand Saint Jean
Remise des dossiers

17h30 : Réunion d'information des concurrents
aux Ecuries

20h : Repas de bienvenue

Dimanche 7 juin 2009

8h-11h : **Présentation** devant le château
immédiatement suivie du départ pour le
Parcours routier (environ 15 Km peu dénivelés
sur la route des caves des Côteaux d'Aix)

Repas de midi : Buvette disponible sur place

14h30: **Maniabilité**
dans la prairie du Grand Saint Jean

16h30 : Remise des Prix

Renseignements : (hébergement, accès, conditions générales) :
téléphoner au 06 63 79 89 53
ou envoyer un mail à : sauvat.jean-claude@wanadoo.fr



AIX DRIVING CLUB



CONCOURS INTERNATIONAL D'ATTELAGE DE TRADITION

Aix en Provence

Dimanche 7 Juin 2009

Bulletin d'engagement

Nom du MENEUR : Prénom :
Adresse :

Téléphones (fixe et portable) :
@mail :

Nom de la Cie d'assurance (obligatoire) :
N° de police d'assurance (obligatoire) :

Pour participer, il est obligatoire d'être membre AFA

- Membre AFA : inscription au concours = 35 €
- Non membre AFA : cotisation + inscription (55 € + 35 €) = 90 €
- Boxes : (50 € le box) x chevaux = €
disponibles du vendredi 5 au lundi 8 juin / 50 € quelque soit la durée du séjour
- Paddocks : (gratuits) clôture à charge du concurrent
- Dîner samedi soir : (30 €) x repas = €
 - 1 repas offert pour un attelage à 1 cheval
 - 2 repas offerts pour un attelage à 2 chevaux
 - 3 repas offerts pour un attelage à 4 chevaux

Chèque à l'ordre de **AIX DRIVING CLUB** TOTAL = €

Le nombre d'inscriptions est limité

Date-heure d'arrivée : Date-heure de départ :

ATTELAGE : 1 2 3 4 Tandem Autre (préciser)

CHEVAUX : Poneys Chevaux de sang Chevaux de Trait Autre (préciser)

Race	Sexe	Age	Nom	N° SIRE
.....
.....
.....

Les chevaux doivent être vaccinés et à jour de leur livret. Tout équidé participant doit être identifiable par un transpondeur électronique biocompatible

VOITURE : Type : Année : Carrossier :

N'oubliez pas de remplir la déclaration de responsabilité, au verso



Cette partie est à découper et retourner au plus tôt à :
AIX DRIVING CLUB
525 route des Tuileries - Les Milles - 13290 Aix en Provence - France